



Une vaccination orale pratiquée sur un nourrisson.

## F.B.E.M

Libreville/ Gabon

**LE** Gabon, à l'instar de la communauté internationale, a célébré, hier, la Journée mondiale de lutte contre la poliomyélite (polio). Si l'événement est passé sous silence au Gabon - contrairement aux années précédentes -, cette problématique n'en n'est pas moins préoccupante, dans la mesure où notre pays est en quête du label "Pays libéré de polio". Une certification qu'il espère décrocher dès novembre prochain, au sortir de la présentation de sa documentation pour la certification de l'éradication de la polio, à Alger (Algérie). Pour rappel, la polio est une maladie contagieuse évitable par vaccination. Elle est causée par un poliovirus de type 1, 2 ou 3. Elle se transmet de personne à personne et par des aliments et de l'eau contaminés. La polio peut s'attaquer au système nerveux central et détruire les cellules nerveuses qui font fonctionner les muscles. Ce qui en-

traîne la paralysie, voire la mort du malade. Cette pathologie touche principalement les enfants de moins de 5 ans. D'où l'urgence de ce type de patients à se faire vacciner. Toutefois, l'infection et la paralysie peuvent survenir chez des personnes de tous

âges qui ne sont pas immunisées. Pour le cas du Gabon, si l'espoir de clore définitivement le chapitre de la polio demeure vivace, c'est que quelques chiffres parlent en sa faveur. A commencer par les vingt-trois campagnes de vaccination opérées dans le pays depuis l'apparition de la maladie en 1988. Ou encore, le fait que le dernier cas de polio dans notre pays remonte à 2011, selon les informations glanées au niveau du Programme national de lutte contre la poliomyélite.



Des participants à un atelier national sur la révision de la documentation pour la certification de l'éradication de la polio.



Dans les services de santé maternelle et infantile, la vaccination contre la polio est obligatoire de 0 à 11 mois.

rées dans le pays depuis l'apparition de la maladie en 1988. Ou encore, le fait que le dernier cas de polio dans notre pays remonte à 2011, selon les informations glanées au niveau du Programme national de lutte contre la poliomyélite.

L'on peut, toutefois, regretter qu'au milieu d'autant de points positifs, traîne, tel un cheveu dans la soupe, l'inconfortable taux de couverture vaccinale qui est, pour le cas de l'année passée, de seulement 80%. Un fait qui peut résulter de plusieurs fac-

teurs, parmi lesquels l'inaccessibilité de certaines localités du pays par les équipes de vaccination, mais aussi, la négligence et ou l'â reticence de certains parents à venir faire vacciner leurs enfants. Or, comme l'indiquent les instances sanitaires mondiales, « tant qu'un seul enfant reste infecté, la maladie contagieuse peut à nouveau se répandre. » C'est visiblement fort de ce constat que les autorités sanitaires du pays intensifient les campagnes de vaccination et de sensibilisation sur le terrain ces derniers temps. Elles renforcent et contrôlent, par ailleurs, les mécanismes de surveillance épidémiologique de la maladie. La visite conjointe des structures sanitaires du pays, en juin dernier, par le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la Santé, allait entre autres dans ce sens. Ce n'est qu'à ce prix que le Gabon pourra prétendre, comme certains pays africains, tels la République démocratique du Congo (RDC) ou l'Angola, au tant convoité label "Pays libéré de polio".